



24^e Journées AGIR
Toulouse
les 18 et 19 juin 2009

Prenez vos
transports
en mains !

CONFÉRENCES ET SALON PROFESSIONNEL

En partenariat avec :



Des Journées ouvertes à tous !

Plus de 500 professionnels des transports publics participent aux journées AGIR avec un même objectif : s'informer, échanger, tisser un réseau d'experts dans un contexte convivial.

Notre formule :

Des micro-conférences sur des thèmes d'actualité, animées par un expert reconnu, incluant des échanges avec le public.



Mercredi 17 juin

16h - 18h30

Au choix, visite du site Airbus, de l'entreprise SAFRA ou du réseau TISSEO

19h00

Cocktail d'ouverture offert par la Ville de Toulouse en présence de Pierre COHEN, Député, Maire de Toulouse, salle des Illustres du Capitole.

Jeudi 18 juin

9h **Ouverture du salon**

9h **Vers un nouveau statut de la régie**

Gilles BOURDOULEIX, Président d'AGIR, Député, Maire de Cholet

Nombreux sont les élus qui font le choix de gérer eux-mêmes leurs services publics locaux par le biais d'une régie ou d'un EPIC. La gestion directe se développe car elle a prouvé son efficacité de par la plus grande proximité et la souplesse apportée aux élus entre la décision et l'action. Par ailleurs, elle offre une alternative au manque de concurrence entre opérateurs privés. Quelle régie pour demain ?





10h **Atouts et limites du post-paiement**

Pierre HANROT, consultant

Les transports publics restent un des rares secteurs marchands dans lequel le client doit s'acquitter du paiement AVANT de l'avoir consommé. Cependant de nouvelles approches marketing et de nouveaux modes de tarification apparaissent et amènent les opérateurs à reconsidérer leurs pratiques commerciales.

Quels enseignements tirer de ces premières expérimentations ?



11h **La crise, un accélérateur ou un frein au développement du transport public ?**

Nicolas PORTIER, Délégué général de l'ADCF

Touchés par la hausse du prix des carburants et par une crise économique de grande ampleur, les ménages sont plus enclins à consommer autrement et à remettre en question leur mobilité. A l'heure des choix budgétaires, comment les collectivités vont-elles appréhender le manque de ressources : hausse de tarifs, coup d'arrêt sur l'investissement, rationalisation de l'offre dans les zones denses, etc.



12h **Inauguration officielle du salon, par Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat aux Transports**
Remise du Prix AGIR Innovation 2009



13h **Déjeuner-buffet sur le salon**

16h50 **Perspectives d'évolution de la mobilité, la mobilité 2.0 !** Bruno MARZLOFF, sociologue

Il propose une analyse originale de la mobilité au présent, qui permet aux décideurs d'envisager le futur des territoires hors des idées reçues. Bruno MARZLOFF, sociologue, spécialiste de la mobilité, entrevoit pour la ville un futur différent : la ville 2.0. En quoi les nouvelles technologies peuvent-elles bouleverser les habitudes de mobilité ?



20h30 **Soirée de Gala : Dîner-spectacle au Casino de Toulouse**



Vendredi 19 juin

9h **Le TAD : quel usage pour quel objectif ?**

Jean-Marie DAGNAS, consultant

Le TAD : quel usage pour quel objectif ? D'un transport à la demande (TAD) visant à desservir des zones rurales peu denses et à assurer les déplacements des personnes à mobilité réduite, le concept se généralise à l'ensemble des réseaux et vers des clientèles très différentes. Confrontées à des contraintes économiques de plus en plus fortes, les Autorités Organisatrices doivent-elles remettre en question un système de transports considéré jusqu'alors comme un service de mobilité durable permettant d'assurer le droit au transport pour tous ?



10h **Le critère environnemental dans l'achat, la maintenance et le renouvellement du matériel**

Patrick COROLLER, Chef du département transports et mobilité, ADEME.

Sous l'influence du droit communautaire, le droit français a sensiblement évolué ces dernières années et permet aujourd'hui une intégration poussée des considérations environnementales dans les achats publics, au niveau de la définition des besoins, des conditions d'exécution du marché, et des critères de choix.

Quelles sont les limites juridiques et techniques ? Quelles opportunités pour les réseaux ? Enfin, comment concilier considération environnementale et restriction budgétaire des AO ?



11h **L'innovation de l'année, présentée par le lauréat du Prix AGIR Innovation 2009**

12h Clôture par Stéphane COPPEY, Président de TISSEO

12h30 Déjeuner

Visitez le salon du transport public indépendant

Lieu de l'évènement

Parc des Expositions

Rond-point
Michel Bénech
31000 Toulouse

AGIR
Le transport public indépendant

62, rue Brancion
75015 Paris

Tél : 01 53 68 04 24
Fax : 01 53 68 04 15

info@agir-transport.org

www.agir-transport.org

Avec la participation de :

MAIRIE DE TOULOUSE
 www.toulouse.fr

ACS	GPR TRAPEZE
AGIR	GRAPHIBUS
ALVA BREDAMENARINIBUS	GROENEVELD France
AMESYS	GROUPE D&O
BRIDGESTONE France	HANOVER
BST TECHNOLOGIES	GIRO
CARRARE	HEULIEZ BUS
CBM	INEO SYTRANS
CITYWAY SA	IRISBUS IVECO
COMPIN SEATS	KIEL France
DIETRICH CAREBUS GROUP/	LAMBERT LOCATION
TEMSA	LUMIPLAN
DIETRICH VEHICULES	MAN CAMION ET BUS
DUHAMEL SYSTEMES	MICHELIN
D'INFORMATIONS	MATIS Groupe SNEF
EDF	METALIC
EMBEDIA	PARTENAIRES DIESTER
EMINOX	PERINFO GESCAR
ERG TRANSIT SYSTEMS	PVI DIVISION GEPEBUS
FAINSA	REVA
FAST CONCEPT CAR	SAFRA
FORD France	SCANIA
France TAD = Ecomobilité	SEIA ELECTRONIQUE
GAZ DE France et AFGNV	SIP (identité visuelle adhésive)
GEENSYS	SPEC
GERFLOR	SPIE SUD EST
	TISSEO
	VDL BUS&COACH
	VOITH TURBO
	VEHIXEL
	ZF FRIEDRICHSHAFEN AG

L'accès au salon est réservé aux congressistes :
inscrivez-vous dès maintenant !

Inscription (cochez la case correspondante)

Elu et agent de collectivité territoriale : Invité

Adhérent d'AGIR : 250 €

Représentant des DOM-TOM : Invité

Autres : 350 €

Nom :

Prénom :

Société / Collectivité :

Fonction :

Mail :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

Participerez-vous au cocktail de l'Hôtel de Ville du 17/06 ? OUI NON

Participerez-vous à la Soirée de Gala du 18/06 ? OUI NON

Uniquement sur inscription

Agrément formation : La participation aux Journées AGIR peut être reconnue au titre de la formation continue. Précisez le numéro d'agrément : 11751236975.

Modes de règlement

• Virement bancaire : virement à effectuer sur le compte suivant : CREDIT DU NORD - 194 rue de la Convention - 75015 Paris. Code banque Code guichet N° de compte Clé RIB 30076 02140 12025400200 73 - APE : 913 E - SIRET 343 980 025 00021
Vous devez informer votre banque que les frais de virements bancaires sont à votre charge et que l'objet du virement doit indiquer : Journées AGIR + Nom du (ou des) participant(s). Merci de nous retourner une copie de l'ordre de virement avec votre bulletin d'inscription.

• Chèques : Les chèques de règlement en euros (payables sur une banque française) sont à retourner avec le bulletin d'inscription à AGIR - 62 rue Brancion - 75015 Paris et libellés à l'ordre d'AGIR.

LES 24^E JOURNEES AGIR

Code Identifiant : 06612AF - Valable pour transport entre le 12/06/2009 au 24/06/2009 - Lieu de l'événement : Toulouse. Des réductions sont appliquées sur une très large gamme de tarifs sur l'ensemble des vols Air France et KLM du monde, sous réserve de voyager en classe Affaires ou Economique. Bénéficiez de -10% sur les tarifs publics sans contraintes et avec une totale flexibilité. Profitez d'une remise supplémentaire de -5% sur tous les tarifs publics soumis à conditions. Sur les lignes de France métropolitaine (Corse incluse), vous disposez également de réductions pouvant aller jusqu'à -47% sur les tarifs publics sans contraintes.

Connectez-vous sur le lien Internet de l'événement ou sur www.airfranceklm-globalmeetings.com pour :

- obtenir les tarifs préférentiels consentis,
- effectuer votre réservation,
- faire émettre votre billet électronique*,
- choisir votre siège à bord**
- établir votre carte d'embarquement...

AIR FRANCE


Si vous réservez via le site Air France & KLM Global Meetings, un justificatif sera joint à votre billet électronique. Si vous préférez traiter votre réservation et achat de billet par l'intermédiaire d'un point de vente Air France ou KLM, ou par une agence de voyage, vous devez garder ce document pour justifier l'application des tarifs préférentiels.

Veillez à être en possession de l'un ou l'autre des justificatifs selon votre mode de réservation car il peut vous être demandé à tout moment de votre voyage.



24^{ème} Journées AGIR

**18 & 19 Juin 2009
Parc des Expositions**

**Réservation à retourner avant le
15 Avril 2009 à :**

**SELECTOUR Voyages 31
17, avenue des Etats-Unis – 31200 TOULOUSE
Tél : 05 62 72 97 39 - Télécopie : 05 62 72 97 30
E-Mail : marina@voyages31.com**

RESERVATION HOTELIERE

HOTELS	TARIF CHAMBRE SINGLE PAR NUIT PETIT DEJEUNER et TAXE DE SEJOUR INCLUS	TARIF CHAMBRE DOUBLE PAR NUIT PETIT DEJEUNER et TAXE DE SEJOUR INCLUS
HOTEL 3* HOLIDAY INN CENTRE	186 €	202 €
HOTEL 3* MERCURE ATRIA	166 €	192 €
HOTEL 3* NOVOTEL CENTRE	166 €	182 €
HOTEL 3* PHOENICIA	105 €	122 €
HOTEL 3* MERCURE MATABIAU	99 €	123 €
HOTEL 2* IBIS CENTRE	99 €	108 €
HOTEL 2* IBIS MATABIAU	97 €	106 €
HOTEL 2* TERMINUS	94 €	108 €
HOTEL 2* GRAND HOTEL D'ORLEANS	79 €	88 €

* Frais d'agence en supplément : 10 € par chambre.

Nom Prénom

Adresse

Tél. : Fax :

Accompagné(e) de

Hébergement : 16 Juin 17 Juin 18 Juin (Pour d'autres dates, nous consulter)

Type de chambre : 1 personne 2 personnes

Date d'arrivée : Date de départ : soit nuits

Nombre de nuits :X Prix de la chambre..... + 10 € =€

Règlement :

Par chèque libellé à l'ordre de "SELECTOUR Voyages 31"

Par carte bancaire

Numéro _____ Date d'expiration : _____ Crypto : _____

Visa

Eurocard Mastercard

American Express

Virement bancaire adressé à "SELECTOUR Voyages 31"

Code Banque : 30056

Code Guichet : 00258

Numéro de Compte : 02580216129 - Clé RIB : 11

Une facture acquittée vous sera adressée ainsi qu'un bon d'échange hôtel à réception de votre règlement.

SIGNATURE :

Conditions d'annulation hôtelière:

Pour toute annulation de réservation de J - 60 à J - 30, Voyages 31 s'engage à rembourser la totalité moins 20 € de frais par personne.

Pour toute annulation de réservation de J-29 0 J-15, la première nuit sera due.

Pour toute annulation de réservation à J-14, la totalité du séjour reste due.